

■ COUPLE ET PARENTALITÉ

Accompagner le couple à travers la construction de la parentalité

Deux journées composent cette formation sur le thème du couple et de la parentalité, animées par Corinne MERY, psychothérapeute, thérapeute familiale formée à l'approche systémique de l'école de Palo Alto et à la thérapie familiale systémique.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appliquer la connaissance de la théorie de l'attachement à la mise en évidence des modalités d'attachement chez l'adulte et à l'activation des modèles d'attachement dans les relations de couple.
- Repérer les représentations familiales autour du couple et de la parentalité pour accompagner leur prise de conscience.
- Repérer des modalités fonctionnelles et dysfonctionnelles dans la relation de couple.
- Différencier couple conjugal et

couple parental et repérer leurs interactions.

- Accompagner les familles dans les situations particulières (traumatismes, séparations, exposition à la violence...).
- Suggérer des adaptations de l'organisation de la structure d'accueil et des modalités d'accueil, interroger le projet pédagogique
- Participer à la définition d'un projet personnalisé d'accueil de l'enfant porteur de handicap, en concertation avec le réseau de partenaires du handicap.

PRÉREQUIS À L'INSCRIPTION

- Être professionnel de l'enfance, disposant d'une qualification professionnelle reconnue.

TYPE DE PUBLIC

- La formation s'adresse aux professionnels œuvrant dans les situations d'enfants et de leurs parents (Petite Enfance, Soins, Social, Judiciaire...).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode interrogative
- Méthode déductive
- Méthode expérientielle

Avec :

- Apports théoriques
- Étude de cas d'après les situations présentées par les participants
- Jeux de rôle

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation : Autoévaluation à chaud des stagiaires en fin de 2e journée par questionnaire et échanges en groupe.
- Évaluation de l'action de formation : Questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

- Attestation de formation

FORMATEUR

Corinne MERY, Formatrice, thérapeute familiale, individuelle et de couple.

CATÉGORIE DE L'ACTION

Article L 6313-1 du Code du travail

6° Les actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

DATES (au choix)

10-11 oct. 2019 

19-20 nov. 2020 

LIEUX

Institut de la Parentalité,

 7 avenue de la Libération

33270 **FLOIRAC**

 Pôle Médical Sénart

18 allée du Trait d'Union 77127 **LIEUSAIN**

COÛT

INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Formation 290 €

INSCRIPTION FORMATION CONTINUE

Formation 430 €

DÉROULEMENT & DURÉE

La formation aura de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, soient un total de 14 heures. Le déjeuner est libre.